

CONSEIL MUNICIPAL DU 20. 04. 2010
COMPTE-RENDU

La séance débute à 18h 50.

Présents : Mmes Estelle CREBASSA, Arielle ESCURET-ROMBEAUX, Christel GOUDJIL-WAILLE, Cathy JUANCHICH, MM. Alain RINGAL, Claude RAYNAUD, Joël MARCOUYRE, Patrick DELGADO

Excusés : MM. René BERNET, Christian CORDIER, Christian COURTENS, Joël BOISSEZON, Robert CAHUZAC

Procurations : M. David WEBB a donné procuration à Mme Arielle ESCURET-ROMBEAUX.

1. Vote des budgets primitifs : principal, assainissement, tourisme

Vote du budget principal 2010

budget principal primitif	
fonctionnement :	651 693,00
investissement :	506 584,00
total :	1 158 277,00

Parmi les dépenses d'investissement, ont été budgétées : l'achèvement de la construction de la caserne de pompiers, la création de toilettes à Mons, la rénovation de la salle Marcel Roger (future bibliothèque municipale) ainsi que des travaux de voirie (placette La Coste, Les Pradals, chemin du Verdier Bas...). L'aménagement du centre du village sera poursuivi (réfection du jardin d'enfants). La vente du terrain de la torréfaction conditionne en grande partie la réalisation de ces investissements.

Le Conseil municipal prend l'engagement de consacrer 20 % du total des recettes des loyers perçus à la rénovation des logements communaux.

Melle Marie-Pierre CANNAC arrive à 19 heures 05.

Vote : Pour : 10 voix

Le budget primitif principal 2010 est adopté à l'unanimité.

Vote du budget assainissement 2010

budget primitif assainissement	
fonctionnement :	101 840,00
investissement :	85 308,00
total :	187 148,00

Un transfert est fait du budget général afin de financer le raccordement au réseau d'assainissement les Verdier haut et bas.

Vote : Pour : 10 voix

Le budget primitif assainissement 2010 est adopté à l'unanimité.

Vote du budget tourisme 2010

budget primitif tourisme	
fonctionnement :	313 629,00
investissement :	733 554,00
total :	1 047 183,00

Ce budget intègre la mise aux normes du camping de Tarassac et la réfection du bloc sanitaire de la Base de Plein Air.

Vote : Pour : 10 voix

Le budget primitif tourisme 2010 est adopté à l'unanimité.

2. Demande de subvention pour les sanitaires de la Base de Plein Air

Vote : Pour : 10 voix soit l'unanimité.

3. Délibération pour approbation des différents avenants concernant la caserne des pompiers
M. le Maire explique qu'il y a eu des imprévus, des travaux supplémentaires et précise qu'une subvention complémentaire de 14 000 € est accordée par le Conseil Général.

Vote : Pour : 10 voix soit l'unanimité.

4. Délibération sur la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un bâtiment appartenant à la commune de Mons la Trivalle pour l'OT intercommunal

Cette délibération fait suite à la création de l'office de tourisme intercommunal depuis le 01.01.2010.

Vote : Pour : 10 voix soit l'unanimité.

5. Délibération pour l'instauration d'une taxe de séjour forfaitaire

Le Conseil Municipal se prononce pour l'instauration d'une taxe de séjour forfaitaire concernant les hébergements privés qui sera reversée à l'OT intercommunal. La taxe au réel est maintenue pour le camping de Tarassac et restera à la commune.

Vote : Pour : 10 voix soit l'unanimité.

6. Questions diverses

Le problème de la sécurité de la rue de la Rampe est soulevé. Le Maire adressera un courrier au Conseil général afin de souligner le danger de l'état actuel.

Fin de la séance : 20 heures 15

La secrétaire de séance :



Arielle ESCURET-ROMBEAUX

Le Maire :



Alain RINGAL